

Objet : inscription pour le centre de loisir

Madame, Monsieur

Veillez trouver ci-joint la fiche d'inscription pour le centre de loisirs La Loirelle

- Tous les mercredis à partir du 6 septembre 2023 : horaires quotidiens de 7h30 à 18h30 mercredis et vacances scolaires

Selon le taux d'occupation et la demande, l'ouverture pendant les vacances scolaires sera possible.

- Vacances de La Toussaint du 23 au 27 octobre 2023 et du 30 octobre au 3 novembre 2023
- Vacances de Noël du 18 au 22 décembre 2023
- Vacances de février du 20 au 28 février 2024 et du 4 au 8 mars 2024
- Vacances de Pâques du 22 au 25 avril 2024 et du 29 avril au 3 mai 2024
- Vacances d'été du 8 au 27 juillet 2024

Les inscriptions sont ouvertes et réservées aux enfants inscrits à l'école La Loirelle.

Le centre ne peut ouvrir que si le taux d'occupation est à son maximum d'une capacité soit 32 places. Les critères de sélection sont :

- Date d'inscription
- Les responsables légaux qui ont l'enfant en charge travaillent
- Localisation du lieu de travail des responsables légaux
- L'inscription journée entière

Ce centre de loisirs est conventionné par la CAF et la MSA, lors de l'inscription de votre enfant il vous sera demandé l'attestation de quotient familial pour le calcul du montant journalier. En cas de non présentation de cette attestation, les familles paieront le prix le plus élevé

Tarifcation quotidienne :

Quotient familial CAF moins de 720 : 13€

Quotient familial CAF de 720 à 1200 : 14€

Quotient familial CAF de plus de 1200 : 15€

Hors commune : 35€00 la journée

Inclus dans ce tarif le repas du midi et le goûter.

Il vous sera demandé d'inscrire votre enfant pour chaque période (mercredis et vacances scolaires) une semaine à l'avance (sauf pour la première inscription qui sera dès réception du dossier).

Toutes absences injustifiées seront facturées, vous aurez jusqu'à 9h00 le matin de chaque journée de centre pour prévenir de l'absence de votre enfant.

Nous demandons de fournir pour les petits un drap et une couverture marqués au nom de l'enfant pour la sieste une serviette de table ainsi qu'un change.

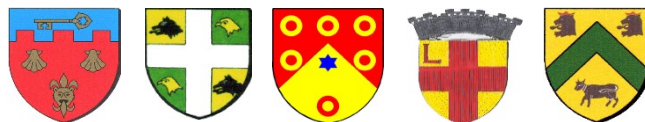
Pour l'inscription seuls les dossiers complets seront pris

1. Fiche d'inscription
2. Livret de famille
3. Vaccination de l'enfant à jour
4. Autorisation de droit de l'image
5. Attestation du quotient familial de la CAF MSA
6. Photo d'identité de l'enfant
7. Fiche sanitaire de liaison

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations.

Le Président,
Pierre Solon

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
La Loirelle



FICHE INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Nom de l'enfant :

Prénoms de l'enfant :

Sexe :

Date et lieu (ville et département) de naissance de l'enfant :

Adresse complète de l'enfant (avec code postal et ville) :

Noms et Prénoms des responsables légaux de l'enfant :

Dates de naissances des responsables légaux de l'enfant :

Situation matrimoniale des responsables légaux :

En cas de séparation des parents : garde alternée :

Adresse(s) des responsables légaux de l'enfant :

Numéro de téléphone du domicile :

Numéro de portable de la mère :

Numéro de portable de père :

(Indiquer lequel des numéros faut-il appeler en priorité)

Adresse e-mail des représentants légaux :

Numéro de téléphone professionnel de la mère :

Numéro de téléphone professionnel du père :

Profession du père et lieu d'exercice :

Profession de la mère et lieu d'exercice :

Fratrie cet enfant a-t-il des frères et sœurs, si oui, préciser leur année de naissance ci-dessous :

Nom et prénom de la personne en charge de l'enfant (si ce n'est pas son responsable légal) :

Adresse de la personne en charge de l'enfant (si ce n'est pas son responsable légal) :

Téléphone fixe du domicile de la personne en charge de l'enfant (si ce n'est pas son responsable Légal) :

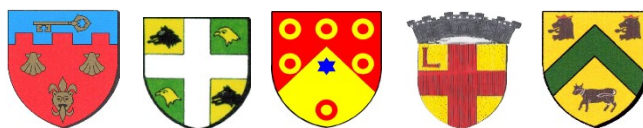
Téléphone portable de la personne en charge de l'enfant (si ce n'est pas son responsable légal) :

Merci de bien vouloir joindre la copie du livret de famille (toutes les pages), la page vaccination du carnet de santé (penser à mettre son nom en haut de la page), l'autorisation de droit de l'image et l'attestation du quotient familial de la CAF MSA

Inscriptions prévisionnelles

Dates	Oui	Non
Les mercredis		
Vacances de La Toussaint du 23 au 27 octobre 2023		
Vacances de La Toussaint du 30 octobre au 3 novembre 2023		
Vacances de Noel du 18 au 22 décembre 2023		
Vacances de février du 20 au 28 février 2024 et		
Vacances de février du 4 au 8 mars 2024		
Vacances de Pâques du 22 au 25 avril 2024		
Vacances de Pâques du 29 avril au 3 mai 2024		
Vacances d'été du 8 au 27 juillet 2024		

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
La Loirelle



AUTORISATION DU DROIT D'IMAGE

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOS, DE VIDEOS DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU CENTRE DE LOISIRS (ENFANT MINEUR)

Dans le cadre de notre travail pédagogique le SIVOS La Loirelle (Centre de loisirs) est amenée à utiliser des photos pour les journaux, le site internet, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de petits reportages.

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Le droit à l'image des enfants mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue d'enfants doit donc être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

Le SIVOS vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos de votre enfant.

PARTIE A REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX

Nous, soussignés (1)..... et

.....

Responsables légaux de l'enfant(2):

Nom : Prénom :

Déclarons autoriser le SIVOS La Loirelle désigné ci-dessus à utiliser les enregistrements, photographies de notre enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement.

Déclarons refuser que notre enfant soit enregistré dans le cadre de ces activités (*dans le cas de photos, le visage de votre enfant sera rendu flou avec un logiciel de retouche d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier*).

(1) : indiquer le nom des deux parents ou tuteurs légaux (2) : rayer les mentions inutiles

Date: Signatures

